

Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et Plan de Prévention (PdP)

OBJECTIF DE FORMATION

- Comprendre les enjeux de la prévention ainsi que l'intérêt de disposer et de mettre en œuvre DUER et PdP
- Améliorer la démarche de prévention en utilisant DUER et PdP
- Connaître le contenu de ces documents
- Connaître les éléments à prendre en considération pour leurs évolutions
- Savoir utiliser les outils informatiques permettant de « faire vivre » DUER et PdP

PÉDAGOGIE

- Formation théorique s'appuyant sur de véritables cas pratiques
- Inter activité entre formateur et stagiaires

Durée de la formation : 1 journée

PROGRAMME DE FORMATION

- Les rappels réglementaires sur le DUER et le PdP (notamment en termes de responsabilités)
- L'objet de ces documents (finalité, intérêt)
- L'examen de leurs contenus
- Les rappels quant aux risques professionnels (référence = liste INRS)
- Les principes d'élaboration de ces documents
- Les modalités de mises à jour (qui, quand, comment,...)